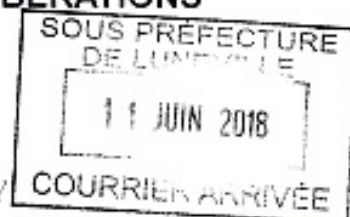


DEPARTEMENT

Meurthe et Moselle

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



ARRONDISSEMENT

LUNEVILLE

DE LA COMMUNE DE VENNEZEY

CANTON

GERBEVILLER

EN DATE DU 30 MAI 2018

Date de la convocation

le 25 05 2018

L'an deux mil dix huit

et le trente mai à vingt heures trente.

Date de l'affichage

le 31 05 2018

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de

Mme WEDERHAKÉ Dominique, Maire

- Étaient présents : M. HOUOT Vincent, OLIVIER Jean-Bernard, M. PIRALI Patrice et M. DOUCET Michel

Objet de la Délibération

Assainissement - Proposition du projet de zonage et de lancement de l'enquête publique :

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le projet de zonage d'assainissement établi par GEOPROTECH.

Cette étude délimite, pour le territoire de la commune, les zones d'assainissement collectif et non collectif en fonction des critères environnementaux et financiers.

Le bureau d'études GEOPROTECH a préparé un dossier d'Enquête Publique qui propose le découpage de la commune en secteurs relevant de l'assainissement collectif ou non collectif.

Ce dossier d'Enquête Publique préconise d'assainir en « Collectif » la zone 1 actuellement desservie par le réseau d'assainissement collectif et en « Non Collectif » les secteurs situés en dehors de cette zone.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient les propositions suivantes :

* Assainissement collectif :

Zone 1

* Assainissement non-collectif :

Le reste de la commune

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de donner un avis favorable au projet de zonage d'assainissement proposé par l'étude GEOPROTECH.

- Décide de soumettre ce projet de zonage d'assainissement à l'enquête publique
- Autorise Madame le Maire à saisir la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) dans le cadre de l'examen au cas par cas des documents relevant du code de l'environnement
- Autorise le Maire à solliciter le Tribunal Administratif pour désignation d'un commissaire enquêteur
- Donne le pouvoir au Maire pour mener à bien l'ensemble des démarches devant aboutir à la validation du plan de zonage
- Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces utiles

Nbre de membres :

en exercice : 5
présents : 5
votants : 5

Pour copie certifiée conforme,
Vennezey, le 31 mai 2018

Mme le Maire,
D. WEDERHAKE

